

PARLEMENT FEDERAL CHAMBRE DES COMMUNES

La séance est ouverte à 3 heures. L'élection de Montgomery

L'honorable M. LAURIE demande si le gouvernement a des projets de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. BOWELL répond que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. STANES ajoute que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MITCHELL fait observer que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES propose un amendement au projet de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. CHAPLEAU explique que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN fait observer que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que depuis que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD propose la seconde lecture du projet de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

PARLEMENT PROVINCIAL CONSEIL LEGISLATIF

La séance est ouverte à 3 heures. L'élection de Montgomery

L'honorable M. LAURIE demande si le gouvernement a des projets de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. BOWELL répond que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. STANES ajoute que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MITCHELL fait observer que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES propose un amendement au projet de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. CHAPLEAU explique que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN fait observer que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que depuis que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD propose la seconde lecture du projet de loi en ce qui concerne le règlement de la dette fédérale...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

TOUT HOMME

Qui est faible, nerveux, débile, qui dans son enfance a été atteint de la toux, qui a eu des accès de fièvre, qui a eu des accès de toux, qui a eu des accès de toux...

En somme, la pratique du gouvernement actuel n'est pas nouvelle; c'est simplement celle que les conservateurs ont toujours mise en pratique.

L'honorable M. L. O. TAILLON en répondant son siège, dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MERCIER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. STANES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MITCHELL dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. FOSTER dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. MACDONALD dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LAURIE dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. JONES dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. CHAPLEAU dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

L'honorable M. LANGEVIN dit que le conseil législatif se réunit à 3 heures et que le conseil législatif se réunit à 3 heures...

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

Coïn des Rues Rideau et Sussex OTCAWA, Ont.

Macdougall, Macdougall & Belecourt AVOCATS, PROCUREURS, ETC.

Ottawa et Québec SCOTTISH OTTAWA CHAMBERS, OTTAWA

Hon. W. Macdougall, M.A. Belecourt, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL

O'Gara & Remon AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PAIS DE HOTEL, RUSSELL

Martin O'Gara, C. R. E. F. REMON

McIntyre, Lewis & Code Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. BUREAU: 400, rue de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières. A. F. MCINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.

J. T. LEVY, Solliciteur de la Banque de Montréal. R. G. CODE, 21-23

GEO. McLAURIN, L. L. B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH OTTAWA CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

SCOTTISH OTTAWA CHAMBERS, OTTAWA ON

Taylor McVeity, Geo. F. Henderson

Stewart, Chrysler & Gouffrey AVOCATS, SOLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement. Chambres Union, 14 rue Adelaide, Ottawa, Ont.

McLeod Stewart, F. H. Chrysler

W. J. CODE Avocat, Solliciteur, Etc. SCOTTISH OTTAWA CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRÊTER - Bradley & Snow

AVOCATS, SOLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC. R. A. BRADLEY, A. T. SNOW.

ARGENT A PRÊTER - Gundry & Powell

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS PUBLICS. Bureau: 25 rue Sparks, au face de l'Hotel Russell

Arthur W. Gundry, F. C. Powell

Bridges, Kidd & Rutherford Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Agents pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics, etc.

Bureau: 25 rue Sparks, au face de l'Hotel Russell

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle. Au profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec.

Fondée en Juin 1881, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 23 V. L. chap. 31.

LE DOUZIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE MERCREDI, 16 MAI 1898, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, \$60,000

1ère SERIE: Valeur des Lots, \$50,000; Gros Lot: Un immeuble de \$5,000; \$100 le Billet

2ème SERIE: Valeur des Lots, \$10,000; Gros Lot: Un immeuble de \$1,000; 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les numéros gagnants sont publiés dans la presse, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETTS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

CONSUMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des hommes, est maintenant vaincue. Les médecins les plus célèbres ont essayé de vaincre cette maladie incurable, mais en vain. C'est pourquoi nous recommandons à nos malades de se servir de notre remède.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

Notre remède agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux. Il agit sur le système circulatoire, et par conséquent sur le système nerveux.

GRANDE VARIÉTÉ DE CHAPEAUX

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAINS et CANADIENS, ETC.

— CREZ —

JOSEPH COTE 114 - RUE RIDEAU - 114 OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES Venant d'être recus

HARRIS & CAMPBELL Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nous ne sommes pas les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits. - Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks. Manufacture de VOITURES! ROYALE

LÉVELLE & MATHÉ PROPRIÉTAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du dépôt d'affaires de B.D. THOMPSON, dans le quartier de Centre, plus spécialement les voitures légères, solides, économiques, et des autres villes américaines nous avons pu de grandes connaissances en ce qui concerne les voitures de toutes sortes, et nous sommes en mesure de fournir les meilleurs et les plus pratiques et les plus économiques.

Attention spéciale et prompt à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparation.